

Cour de cassation

Le contrôle de proportionnalité

CONFERENCE 2021



23 juin 2021

de 17 heures à 19 heures

Grand'chambre de la Cour de Cassation

Cour de cassation
5 quai de l'Horloge
75055 Paris cedex 01
twitter : @courdecassation
www.courdecassation.fr



Le contrôle de proportionnalité

Intervenants

Propos introductifs

Pascal Chauvin, président de chambre à la Cour de cassation

Le périmètre du contrôle

Blandine Mallet-Bricout, avocate générale en service extraordinaire à la Cour de cassation

La méthodologie du contrôle

Carole Fattaccini, avocate au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation

L'intensité du contrôle

Caroline Azar, conseillère référendaire à la Cour de cassation

Les conséquences du contrôle

François Chénéde, professeur de droit privé et sciences criminelles à l'université Jean Moulin (Lyon III)

Propos conclusifs

Pascal Chauvin, président de chambre à la Cour de cassation